

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois d'octobre à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le 30 septembre 2022.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Gérard DELAGNEAU (suppléant de Michel PANNETIER) - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Michel FOURREY - Jacky GUYON - Jean-Luc KLEIN - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PAPINAUD - Gérard RAVELLI (suppléant de Guillaume DUMAY) - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Sylvain SABARD - Gilles SACKEPEY - René BOUSSIN (suppléant de Yannick VILLAIN) - Richard ZEIGER

Excusés : Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Jean DESNOYERS - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Bernard HARCHEN - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Jean LESPINE - Gérard MICHAUT - Sébastien SABOURIN

Absents : Frédéric GUEGUEN - Jorge GUILHOTO - Didier IDES - Philippe LENOIR - Véronique MAISON - Lionel MION

Pouvoirs : Monsieur Jean-Luc PREVOST donne pouvoir à Monsieur Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Richard ZEIGER

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes pour :	31
Votes contre :	-
Abstentions :	-
Ne prend pas part au vote	-

Quorum : conformément au IV de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, « [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ».

N° 62/2022

Objet : Attribution de subventions « Travaux d'économie d'énergies suite Bonus CEE-TEPCV »

Le Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM) a été lauréat de l'appel à projets « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) » lancé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Un programme de CEE « Certificats d'Économies d'Énergies » dédié aux territoires TEPCV a permis un financement spécifique pour les opérations d'économies d'énergie.

La vente des CEE a permis de percevoir une valorisation bonus.

La convention de partenariat avec le PNRM, indique que ce bonus est fléché pour des actions relevant de la maîtrise de l'énergie.

La délibération du SDEY n°62/2019 précise le règlement pour le financement des projets concernés.

Ci-dessous la liste des projets, des collectivités adhérentes au service « Conseil en Energie Partagé », soumis à analyse de la commission « Transition Energétique » :

Collectivité	Projet	Bâtiment	Principaux travaux	Aides SDEY octroyées
PIERRE PERTHUIS	Rénovation	Logement "La Ferronière"	- Pompe à chaleur - Système de Régulation - Remplacement luminaires LED	6 311.03 €

L'aide financière sera versée après réception des travaux, sur présentation des justificatifs. Le SDEY se réserve le droit de ne pas verser la subvention ou de réclamer le remboursement de l'intégralité de la somme versée en cas de manquement du maître d'ouvrage à ses obligations.

Vu la délibération n°62-2019 concernant le « Règlement pour financements exceptionnels de travaux d'économie d'énergies suite bonus CEE-TEPCV » ;

Vu la demande d'aide présentée par la commune de Pierre-Perthuis ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Energétique » ;

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Approuve** l'attribution de l'aide ci-dessus mentionnée ;
- **Autorise** le Président à signer tout document afférant à ces dossiers, notamment la convention de financement et la convention de CEE.

Fait et délibéré en séance

Le 07 octobre 2022

Le Président

Jean-Noël LOURY




Syndicat départemental
d'Énergies de l'Yonne

4 avenue Foch - 89000 Auxerre
Tél. 03 86 52 22 00 - www.sdey.fr